

GRENELLE DES VIOLENCES CONJUGALES

3/9/19 - Lancement du Grenelle pour l'élaboration du plan stratégique national de lutte contre les violences conjugales

Le 03 septembre 2019 s'est engagé le Grenelle des Violences Conjugales annoncé dès juillet par la Secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Marlène SCHIAPPA. Les travaux s'étaleront sur deux mois et réuniront les ministères concernés et leurs administrations, les associations, des experts et des collectivités territoriales afin de nourrir la réalisation d'un plan stratégique quinquennal qui sera présenté le 25 novembre. Dans la Marne, une conférence de presse s'est tenue, ce 03 septembre afin de présenter les modalités de concertation auprès de l'ensemble des acteurs locaux concernés et souhaitant participer aux travaux du Grenelle.

+ d'infos : [Communiqué Grenelle](#)

Cette même date, le Gouvernement annonçait la mise en œuvre de dix mesures phares pour lutter contre les violences conjugales. Pour connaître ces mesures : [Les 10 mesures d'urgence](#)

Grande Cause du Quinquennat : les actions engagées par le Gouvernement pour lutter contre les violences conjugales depuis deux ans.

L'égalité entre les femmes et les hommes constitue la Grande Cause Nationale du Quinquennat et à ce titre, des actions ont été initiées par le Gouvernement afin de lutter contre les violences conjugales. Le Grenelle et la concertation engagée sur les territoires permettront de compléter, de renforcer ces actions et d'en identifier de nouvelles. + d'infos : [Premier bilan](#)

Une démarche participative déployée dans la Marne pour une concertation optimale

Afin de recueillir les propositions au plus près des territoires, des rencontres seront organisées par les sous-préfètes et sous-préfets d'arrondissement en lien avec la procureure de la République près le TGI de Châlons-en-Champagne et le procureur de la République près le TGI de Reims.

Ces rencontres seront animées par la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DDFE) de la Marne, avec le concours des présidentes et présidents des Conseils de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Elles rassembleront des personnalités politiques engagées localement, des administrations, des associations, des personnes expertes intervenant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre les violences conjugales.

Ces réunions permettront l'identification de préconisations qui seront adressées au Gouvernement, début novembre. Ces recommandations seront également appréciées, au niveau local, par la Commission de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles de la Marne pour la mise en œuvre d'actions partenariales.

Agenda des réunions territoriales >>

Vous intervenez à titre professionnel ou bénévole, vous disposez d'une expertise dans le domaine de la prévention et la lutte contre les violences conjugales sur le territoire marnais et souhaitez assister à l'une de ces réunions selon votre territoire d'intervention, n'hésitez pas à contacter la délégation aux droits des femmes et à l'égalité de la Marne : ddcspp-droits-des-femmes@marne.gouv.fr

Parallèlement, les acteurs et actrices du territoire intervenant ou susceptibles d'intervenir auprès de victimes, d'auteurs et d'enfants exposés aux violences conjugales, ne pouvant assister à ces rencontres territoriales, sont invités à faire part de leur(s) recommandation(s), par voie électronique, **au plus tard le 11 octobre**, en renseignant le formulaire accessible par le lien suivant, à adresser, simultanément, à ddcspp-droits-des-femmes@marne.gouv.fr et à grenelle@pm.gouv.fr

>> Pour accéder au formulaire : [Lien](#)

